

Conditions générales de vente **Partenaire - Guacamaya Kite Lodge**

Conditions pour participer aux stages :

- Être âgé de plus de 8 ans
- Savoir nager au moins 50 mètres
- Être à l'aise dans le milieu marin
- Autorisation parentale pour les mineurs obligatoire

Planning et engagement inscription :

Planning :

L'équipe fait son maximum pour pouvoir planifier l'intégralité des heures réservées dans la semaine. Il est possible que 2 séances de cours soient proposées dans la même journée pour compenser des jours où les conditions ne permettent pas la pratique du kitesurf (manque de vent). Les cours de kitesurf sont planifiés en fonction du vent. L'équipe planifie les cours pour proposer le moment de la journée étant le plus adapté en fonction du niveau des stagiaires. Les stagiaires s'engagent à être disponibles aux horaires qui lui seront communiqués et de prioriser le kitesurf à toutes autres activités. Les horaires de cours peuvent changer d'un jour à l'autre en fonction des conditions et prévisions météo. Les stagiaires sont informés la veille pour le lendemain de l'heure des cours.

Conditions météorologiques :

Au cas où le vent ne permette pas la pratique du kitesurf, le club rembourse chaque session non effectuée à 70% de sa valeur. Cette déduction se fait seulement si le cours est annulé à cause des conditions météo. Cette déduction ne se fera pas si le cours est annulé car le client ne se présente pas au RDV, pour quelque raison que ce soit. La balance des activités sera effectuée à la fin de votre stage.

Nos conditions de réservation :

Demande d'un acompte de 30 % calculé sur le montant total du séjour, réglé en ligne sur le site Décathlon Travel.

La totalité du séjour (100% du montant) doit être réglé en ligne sur le site Décathlon Travel un mois avant la date de début du séjour. Dans nos formules sont incluses des prestations qui ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement si vous ne les avez pas consommées durant votre séjour (par choix, oubli, ou pour raison de santé). Si c'est possible, nous ferons de notre mieux pour nous adapter à votre situation. L'acompte est versé après prise de connaissance, et emporte acceptation, de l'ensemble des conditions requises pour participer, des activités proposées, et notamment des conditions de réservation et frais d'annulation exposés ci-dessous. Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours du séjour, il sera dû les sommes suivantes :

- jusqu'à 15 jours avant l'arrivée : 100€ de frais d'annulation ou report du séjour gratuit
- de 14 à 7 jours avant l'arrivée : 30 % du montant total, minimum 100€
- de 6 à 1 jour avant l'arrivée : 50 % du montant total

- en cas de no show ou départ anticipé : 100 % du montant total Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions.

Conditions d'annulation :

Pour toute annulation d'un cours réservé durant le séjour, 2 cas de figure. Annulation faite par le stagiaire : pas de remboursement. Annulation faite par le club : si le club décide d'annuler un cours planifié pour des raisons météorologiques (manque de vent ou de vague), l'équipe fera son maximum pour replanifier le cours à un moment plus favorable et en fonction des disponibilités (cf rubrique conditions météorologiques).

Conditions de modification du séjour :

Il est possible de modifier gratuitement les dates de séjour dans un délai de 14 jours avant la date d'arrivée initiale, et en fonction des disponibilités. Toute nuitée annulée une fois sur place ne peut être remboursée.

Assurance et responsabilité :

Le club ne couvre pas ses clients pour leur responsabilité en cas d'accident ou de perte de matériel, lors des leçons ou de la pratique autonome. Le club et les membres de l'équipe ne sont pas tenus responsables du manque de vigilance, acte, omission ou oubli d'un client, pouvant provoquer un préjudice. Les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le coût du séjour, le club attire l'attention de ses stagiaires sur l'intérêt à souscrire à une assurance individuelle garantissant notamment une assistance, le règlement d'une rente ou de capitaux couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent s'exposer durant l'activité sportive pratiquée au cours du programme sportif.

Règlement des suppléments :

Suppléments disponibles :

Disponibles en e-booking sur le site de Decathlon Travel.